

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	9 ^{eme}
Nom de site	RUE_CONDORCET	Numéro	00080172U8
Adresse du site	20, rue Gérando	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Suppression des fréquences 1800MHz pour la 2G et 2100MHz pour la 3G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	01/07/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	01/08/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé sur l'immeuble sis 20, rue Gérando dans le 9 ^{eme} arrondissement de Paris, et géré par un bailleur privé		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes qui émettront sur les fréquences 700 MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz en faisceaux fixes (2G/3G/4G), et l'ajout de 3 antennes émettant sur la fréquence 3500MHz en faisceaux orientables (5G), orientées vers les azimuts 25°, 150° et 260°		
Distance des ouvrants	Skydome d'accès à la terrasse à 3m Fenêtres/balcons situés de 4m à 9m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 150° : R+6 Azimut 260° : R+6
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 25° < 5V/m ; 150° < 2V/m ; 260° < 4V/m 5G : 25° < 4V/m ; 150° < 4V/m ; 260° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23,70m pour les faisceaux fixes et 25m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en toiture-terrasse de l'immeuble, en ajout à ceux existants. La zone technique installée en toiture-terrasse n'est pas impactée et ne sera pas visible depuis la voie publique

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	---

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 25, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Red
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Green
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

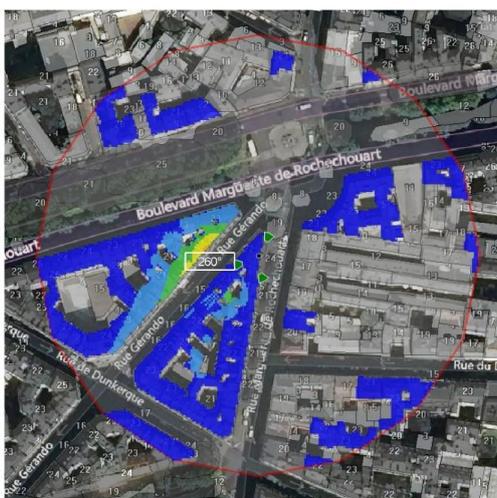
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 25°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 1 et 2	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	16.50	19.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 260, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 25°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	19.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimet 25°



Azimet 150°



Azimet 260°

